



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cotisations

Question écrite n° 118517

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'augmentation de 4,7 % des exonérations de cotisations patronales qui coûte près de 2 milliards d'euros à la sécurité sociale d'après l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS). Les exonérations de cotisations de sécurité sociale pour le régime général (maladie, famille, vieillesse, accident du travail) ont crû de 3 % en 2004, de 0,8 % en 2003 et de 6,5 % en 2002, précise un rapport statistique de cette agence. Il souhaite connaître sa position sur ces chiffres.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118517

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1719